

Gros Morne, le 17 décembre 2020

*Réf int : Pasan-Apros/Etudes techniques réhabilitation PI/AMI***Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'établissement d'une liste restreinte d'entités pouvant réaliser les études techniques des travaux de réhabilitation et d'extension de trois périmètres irrigués sur la commune de Gros Morne/Haïti**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre e du projet « Pasan-Apros » coordonné par le Gret, il est prévu de réaliser des travaux de réhabilitation voire d'extension de 3 périmètres irrigués situés dans la commune de Gros Morne (Artibonite). L'un d'entre eux est gravitaire, un deuxième est par pompage solaire, et le dernier par pompage, non solaire.

Ces périmètres irrigués sont actuellement fonctionnels mais présentent différents types de dysfonctionnements. Des premiers diagnostics, menés avec la Direction Départementale de l'Artibonite, les irrigants, et techniciens du projet, ont permis d'identifier les problèmes rencontrés et établir une liste de réhabilitations prioritaires.

La prestation concerne une mission d'étude technique permettant d'établir un DAO pour la réhabilitation des trois systèmes d'irrigation comprenant :

- L'établissement de trois (3) avant-projets sommaires pour la réhabilitation des 3 périmètres irrigués ;
- L'établissement d'un (1) à trois (3) avant-projets sommaires pour une éventuelle extension de la superficie irriguée d'un ou de plusieurs périmètres irrigués ;
- L'établissement de trois (3) avant-projets détaillés pour la partie de réhabilitation ;
- L'accompagnement du maître d'ouvrage délégué (Gret) dans le processus de passation de marché permettant de sélectionner la firme d'exécution des travaux de réhabilitation, et si le budget du projet le permet, l'extension de surface irriguée.

L'objectif de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) est de :

- Recevoir des expressions d'intérêt d'entités qui souhaiteraient participer à l'appel d'offres restreint ;
- Evaluer le niveau d'expertise et les précédentes réalisations de chaque entité intéressée ;
- Etablir la liste restreinte des entités retenues auxquelles le document d'appel d'offre sera transmis.

Les documents à soumettre pour examen des candidatures sont :

- Les documents légaux du consultant / du bureau d'études ;

- Un document de présentation de l'entité (historique, mission/vision), en incluant le cas échéant le nombre d'employés permanents, classifié par niveau professionnel ;
- Une liste d'activités réalisées au cours des 5 dernières années en termes de maîtrise d'œuvre sur des projets de même nature, incluant le montant pour chaque activité, le nom des bailleurs, le contact actuel du commanditaire, la période d'exécution, les communautés bénéficiaires ;
- Le CV des experts principaux (maximum 3 pages par expert).

Par ailleurs, la réalisation de ces études entraîne systématiquement la disqualification du consultant dans les passations de marché à venir sur cette activité de réhabilitation des périmètres irrigués (c'est-à-dire les deux prochaines passations de marché pour la mise en œuvre des travaux et maîtrise d'œuvre / partie supervision).

Ces documents devront parvenir avant le **vendredi 8 janvier 2021 à 15h** avec demande d'accusé de réception :

Par e-mail

monezime.haiti@gret.org

En précisant l'objet : « AMI – Etude technique Périmètres irrigués »

Ceci est uniquement une sollicitation d'expression d'intérêt, une remise de proposition en aucun cas n'oblige une des institutions partenaires de ce projet à accorder un contrat ni n'engage à payer les frais encourus à la préparation du dossier.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos meilleures salutations.



Soulouque Monezime
Chef de projet Pasan-Apros pour
le Gret